



F É D É R A T I O N  
W A L L O N I E - B R U X E L L E S

Commission d'aide  
à la bande dessinée

Bilan 2012

Fédération Wallonie-Bruxelles  
Service général des Lettres et du Livre  
Boulevard Léopold II 44 – 1080 Bruxelles  
[www.lettresetlivre.cfwb.be](http://www.lettresetlivre.cfwb.be)  
[www.bandedessinee.cfwb.be](http://www.bandedessinee.cfwb.be)  
[www.culture.be](http://www.culture.be)

# BILAN PUBLIC DE LA COMMISSION D'AIDE A LA BANDE DESSINEE

Année 2012

## 1. PRESENTATION

La Commission d'aide à la bande dessinée est une instance d'avis du secteur culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, fondée en 2007.

La Commission a pour mission de rendre des avis sur la politique générale de soutien des pouvoirs publics concernant la bande dessinée et plus particulièrement sur des projets, dans l'ordre des priorités suivantes :

- ° l'octroi de bourses à des jeunes auteurs francophones, dessinateurs ou scénaristes ;
- ° l'aide à l'édition d'ouvrages de bande dessinée de création ;
- ° l'aide à la traduction d'œuvres significatives et importantes de la création belge francophone en bande dessinée;
- ° l'aide à la réédition d'œuvres patrimoniales de la bande dessinée ;
- ° le soutien à la mise sur pied ou à la réalisation d'un ou de plusieurs festivals par an consacrés à la mise en valeur de la recherche ou de la création en bande dessinée.

La Commission peut également proposer un soutien ponctuel ciblé et non renouvelable à une manifestation promotionnelle de la BD " grand public " .

## 2. COMPOSITION

La Commission se compose de onze membres effectifs avec voix délibérative, nommés par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Hors ce qui concerne les membres représentant les tendances idéologiques et philosophiques, la Commission a été renouvelée à la date du 1<sup>er</sup> août 2012 et accueilli deux nouveaux membres.

1° professionnels exerçant en tout ou en partie l'activité d'auteur de bandes dessinées:

M. Claude RENARD *En plus de son propre travail de création, il a été longtemps professeur de bande dessinée à l'ESA Saint Luc de Bruxelles et a formé de nombreux auteurs de bande dessinée.*

*Il a succède depuis septembre 2012 à François SCHUITEN, qui n'avait pas postulé pour un second mandat et avait cordialement incité Claude RENARD à poser sa candidature*

M. Claude RENARD a été proposé à la présidence de la Commission, présidence devenue effective en 2013.

Dominique GOBLET *est auteure de bande dessinée de création. Elle travaille généralement pour l'Association et FREMOK. Elle se consacre pour moitié à un travail plastique destiné à être exposé.*

Elle assure la vice-présidence de la Commission.

2° professionnel du secteur de la bande dessinée dont l'activité consiste en tout ou en partie en la critique de bandes dessinées:

Thierry BELLEFROID ; *auteur de plusieurs essais sur la bande dessinée. Il tient une chronique régulière à la radio et anime une émission littéraire à la télévision (RTBF).*

3° experts justifiant d'une compétence ou d'une expérience en bande dessinée.:

Denis LARUE *est auteur et professeur à l'atelier de bande dessinée de l'Institut Saint-Luc de Bruxelles*

Frédéric PAQUES *est Docteur en histoire de l'art et archéologie spécialisé en bande dessinée. Il est actif au sein de la bibliothèque provinciale de Liège*

« Les Chiroux » et enseigne à l'Université de Liège.

*M. Jean-Marie DERSCHEID a été membre expert de la Commission jusqu'à l'été 2012<sup>1</sup>.*

*YVES LECLERCQ a rejoint la Commission en septembre 2012. Il fait partie du département culturel de la Province de Liège, où il développe notamment des actions en faveur de la bande dessinée. Il est également auteur-scénariste.*

4° représentant d'organisation représentative d'utilisateurs agréée:

*Tanguy ROOSEN est responsable des affaires juridiques de la SACD-SACM.*

5° représentants de tendances idéologiques et philosophiques :

*Michel COHEN (CDH) est Conseiller communal à Uccle, administrateur du Centre culturel d'Uccle depuis 1994. Il siège également à la Commission du théâtre pour l'enfance et la jeunesse.*

*M. Bernard FINCOEUR (ECOLO). M. FINCOEUR a succédé à M. Philippe DE PIERPONT, démissionnaire*

*M. Fabrice PREYAT (PS) est chercheur qualifié à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université libre de Bruxelles .*

*Roland ROSOUX (MR) est Conseiller-Expert auprès du ministre fédéral des finances. Il est "un amateur critique et passionné de bande dessinée, défenseur des artistes en général, et des auteurs en particulier"*

Secrétaire :

*Bruno MERCKX est Attaché au Service général des Lettres et du Livre*

Représentant de l'Administration générale de la Culture :

*Martine GARSOU est Directrice générale adjointe du Service général des Lettres et du Livre.*

Représentant de l'Inspection générale de la Culture :

*Georges PETERS.*

---

<sup>1</sup> La candidature de M. Derscheid à un second mandat n'a pas été retenue car enregistrée peu après la clôture des délais légaux. Madame la Ministre a informé la Commission qu'en vertu du règlement d'ordre intérieur, celle-ci a la possibilité d'inviter M. DERSCHEID à ses travaux en tant qu'expert extérieur.

Les réunions de la Commission ont eu lieu les 23 avril, 25 juin 2012 et 25 septembre 2012. Les dates de ces réunions sont fixées en fonction du nombre de dossiers introduits pour les quatre échéances de l'année (30 janvier, 30 avril, 30 juillet, et 10 septembre).

### **3. BUDGET, DOSSIERS**

Le budget du Service général des Lettres et du Livre pour l'aide au secteur de la bande dessinée de création était de 134.000 euros en 2012 (141.000€ en 2011, 132.000 en 2010) ; ce montant a pu être majoré de 20.000€ destinés à des projets d'édition spécifiques et par la prise en charge de dossiers par des budgets de développement numérique.

50 dossiers ont été déposés en 2012, 34 ont bénéficié d'un avis positif.

Pour postuler, les candidats se présentent, développent les grands axes de leur projet et offrent un aperçu de leurs planches. Les éditeurs présentent également leur plan financier pour la publication.

Les candidats fournissent 3 exemplaires du dossier sur support papier ainsi qu'une copie numérique. Auteurs et éditeurs organisent leur dossier librement ; la qualité de la présentation est prise en compte dans l'appréciation.

Après examen, toutes les propositions de la Commission sont transmises à Madame la Ministre de la Culture. En 2012, Madame la Ministre a décidé d'accorder une subvention à tous les projets qui avaient reçu un avis favorable de la Commission.

Dans ses avis, la Commission porte son attention particulière à la bande dessinée dite « de création ». Celle-ci est caractérisée par le souci d'originalité et de recherche graphique, par l'intégrité du discours proposé, par la nouveauté des thèmes traités ou encore par l'absence ou le peu de concessions vis-à-vis de contraintes éditoriales et commerciales.

### **4. LE SOUTIEN AUX AUTEURS**

Les bourses de soutien accordées aux auteurs après avis favorable de la Commission relèvent de cinq catégories.

**Bourse de découverte (3.500€).** Elle est destinée à encourager de nouveaux talents. Cette bourse ne peut être obtenue qu'une seule fois pour un même domaine de création.

Six bourses ont été proposées en 2012 :

Nicolas PITZ  
Projet: « Congo »

NGUYEN Hieu  
Projet: « Hermann»

Emilia TILBERG  
Projet: « Pourquoi Eve vient-elle chez Adam ce soir ? »

Louis THELLIER  
Projet : « Johnson m'a tuer »

Sylvain BUREAU .  
Projet : « L'esprit du lapin mort »

Nicolas WOUTERS  
Projet : « A ton tour »

**Bourse d'aide au développement de projets (3.500€).**

7 bourses ont été proposées en 2012 :

Nicolas MARCON dit « Monsieur Pimpant »  
Projet : « Bisphénol Child's »

« Collectif Thomas MATHIEU»  
Projet : « Ma copine est une extraterrestre »

Loïc GAUME Editions les détails »  
Projet: développement de la Collection "Wafels »

Youn LOCARD et Florent GROUAZEL  
Projet : "Eloi"

Noémie MARSILY

Projet : « Fétiche »

Oriane LASSUS, dite « Aspirine »

Projet : « Ca va derrière »

Martin WAUTIE

Projet : « Mazout et autres histoires »

**Bourse de création (9.000€).** Cette bourse est destinée à des talents confirmés. Elle leur permet de dégager le temps nécessaire à l'accomplissement de leur projet.

Deux lauréats ont été proposés en 2012 :

Max DE RADIGUES

Projet : « Orignal »

Alexandre DE MOTE

Projet : « L'odeur des souvenirs »

**Bourse de résidence d'auteur (1.500€)** . Cette bourse consiste en une participation aux frais de séjour.

Sacha GOERG

Johanna LOHRO

Ces deux auteurs ont proposé un projet de collaboration avec « l'Atelier à Encre » de Montréal.

**Bourse de congé sabbatique (25.000€)** . Cette bourse est destinée à un auteur qui dispose déjà d'une œuvre, dont la notoriété est reconnue, et qui propose un projet éditorial personnel d'envergure. La bourse ne peut être obtenue qu'une seule fois dans une carrière, l'échéance d'introduction des dossiers est fixée au 10 septembre de l'année.

Lauréat 2012 :

Olivier DEPREZ

Projet : « le Cerisier »

## 5. LE SOUTIEN A L'EDITION ET AUX MANIFESTATIONS

Dans ses avis, la Commission est attentive à recherche de la prise de risque, à la découverte. Elle est aussi sensible aux traductions en français d'œuvres d'auteurs créatifs issus d'autres pays. Dans ce dernier cas, Il est important que ces ouvrages apportent une réelle plus-value dans la création. La Commission encourage aussi les groupes d'auteurs qui s'entendent pour proposer des projets communs. Elle apprécie aussi les recueils de travaux, qui présentent un état de l'art et constituent d'utiles références

La Commission propose rarement à la Ministre de la Culture de soutenir des festivals orientés vers la bande dessinée dite « grand public » sans prise en compte suffisante de la recherche graphique. Une réticence est également formulée pour les expositions rétrospectives dépourvues d'un accompagnement critique ou d'une mise en perspective par une publication.

Les événements destinés au grand public sont honorables et demandent souvent aux organisateurs un travail considérable. L'absence de soutien peut décevoir. Cependant, rencontrer systématiquement ces demandes impliquerait de résoudre plusieurs écueils. Le principal est le risque de diminuer la part destinée avant tout au soutien à la création. Se pose aussi la question des critères de sélection de ces activités et l'appréciation de la place qui peut y être accordée aux jeunes créateurs et à la recherche graphique.

---

COLLECTIF « SPINWINNE ET MACOLA »  
Projet conjoint d'édition et d'exposition

Proposition : contribution au projet de 1.900 €

-----

ASBL LE BUNKER CINE-THEATRE . COLLECTIF « Fanzinorama »  
Développement d'opérations de mise en valeur du fanzinat et de la bibliothèque de fanzines en ligne

Proposition : 3.000€



-----

EDITIONS DUPUIS

Valorisation du patrimoine de la bande dessinée

« La véritable histoire de Spirou »

Contribution à l'édition : 1.500€<sup>2</sup>

-----

EDITIONS DE LA 5E COUCHE

RUE DAUTZENBERG, 27 1050 BRUXELLES

- « Desiderio » , de D. VAN DEN BERGH

Proposition : 2000€

- « l'Hôte », de S. GOERG

Proposition : 1300€

Réorganisation du Site internet de l'éditeur

Proposition : 1500€<sup>3</sup>

-----

COLLECTIF EMPLOYE DU MOI

RUE DE L'INSTRUCTION 51 1070 BRUXELLES

« Le palais de glace » d'ASEYN

Proposition : 1900€

« Fin de l'épisode », d'Alexander NIGRELLI

Proposition : 1.355€

-----

COLLECTIF FREMOK

RUE DE L'INSTRUCTION 51 1070 BRUXELLES

« le fils du roi » d'Eric LAMBE

Proposition: 6.145 €

« Sous sol » de BOUBLEBOB

---

<sup>2</sup> La commission a considéré que ce type de soutien à un grand éditeur devait rester l'exception

<sup>3</sup> Ce soutien a été accordé par la Ministre dans le cadre du soutien aux projets numériques

Proposition: 2.332€

- « Aktion Mix comics Commando » en collaboration avec  
La « S » Grand Atelier  
Proposition : 7000€

« Les Jumeaux » de Jung Hung Lee  
Proposition : 5000€

----

EDITIONS LES IMPRESSIONS NOUVELLES  
Aslb Les Piérides

Avant projet d'édition de la collection des planches originales  
de bande dessinée de la ville de Liège, en collaboration avec le Musée des  
Beaux Arts de Liège.

*Sur base du dossier complet, ce projet a été soutenu par la Ministre  
à concurrence de 15.000€*

----

PROJETS DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

YSLAIRE / Projet transmedia UROPA  
Aide à la création/ édition d'un projet numérique

Le dossier déposé par le dessinateur Bernard Yslaire a été transmis vers la  
structure de soutiens aux projets numériques, vu l'intérêt de  
développement technologique et de "langage numérique "qu'Uropa"  
comprend et qui vaut la peine d'être soutenu.

*Sur base du dossier complet, le projet a été soutenu par la Ministre à  
concurrence de 40.000€*

-----

DUST ». Projet présenté par l'asbl La 5<sup>e</sup> Couche.  
Projet novateur « d'édition sans auteur ni éditeur ».

La Commission a renouvelé son intérêt pour ce projet, considérant que le  
soutien à la création doit aussi passer par la prise de risques éditoriaux.  
*Ce projet a été porté par la structure de soutien aux projets numériques  
concurrence de 18.000€.*

## 6. INFORMATIONS

L'année 2012 a vu la parution d'un répertoire d'auteurs : 67 auteurs en bande dessinée, coédité par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie-Bruxelles International.

Le répertoire reprend tous les lauréats de bourses d'auteurs ayant bénéficié d'un avis positif de la Commission entre 2007 et 2011. Il recense aussi des auteurs sélectionnés dans le cadre de l'exposition « Génération spontanée » Le commissaire et le scénographe de l'exposition, MM Bellefroid et Derscheid, ont assuré la coordination scientifique du répertoire.

Ce répertoire comprend également une introduction due à François Schuiten et une présentation des missions de la Commission. Il propose aussi un focus sur l'édition indépendante.

-----

En 2012 a été présentée à Liège la rétrospective consacrée à **Didier Comès** au Musée des Beaux Arts de Liège.

L'initiative avait été encouragée par la Commission lors de la tenue de son bilan public à Liège en 2011.

La rétrospective est accompagnée d'une brochure de présentation de l'œuvre de l'auteur. Didier Comès est décédé le 7 mars 2013.